



Reconniassance travailleur handicapé

Par **mamie tartine**, le **22/12/2015** à **13:14**

Bonjour,

mon amis a été licencié pour inaptitude en septembre 2014, il était dans une autre région,était dépressif et alcoolique.Il n'a fait aucune démarche a la suite de son licenciement. Aujourd'hui il est inscrit à pole emploi depuis mai 2015. a t il droit au formation pour reconversion professionnel, peu t il faire une demande reconnaissance pour travailleur handicapé? Vers qui doit il de tourner?

Merci de vos réponses et de votre aide
mamie tartine

Par **P.M.**, le **22/12/2015** à **15:28**

Bonjour,

Pour les formations éventuelles, il faudrait voir avec le conseiller Pôle Emploi...

Pour la reconnaissance d'un éventuel handicap, il faudrait voir avec la [MDPH](#) du domicile...